



LA LETTRE DU MAIRE

JUN 2015 – n°12

Ce mois-ci un édit très court du fait du nombre d'évènements passés et à venir. Nous vous laissons découvrir cette nouvelle lettre et vous en souhaitons bonne lecture.



Le 30 avril dernier, nous avons pu inaugurer les extérieurs du **Foyer Clariana**. Cet établissement, non médicalisé et géré par la commune, accueille actuellement 32 locataires âgés de 76 à 99 ans. Françoise SERPOLIER, adjointe en charge des Personnes Agées organise les animations et s'implique dans la gestion de ce F.P.A. (Foyer de Personnes Agées). Le projet d'aménagement a été soumis aux élus et aux utilisateurs et, vous pouvez le constater, de la rue de la Mairie, est un succès. Ces travaux, décidés à l'origine pour sécuriser et clôturer ce jardin, ont été conçus et effectués en grande majorité (hormis l'installation de fontaine extérieure) par les agents des services techniques qui y ont consacré environ 170 jours de travail (avec un budget d'investissement qui s'est élevé à 183 000 €) : Plantations, cheminement, fontaine, pergola, bancs, coin jardinage, balconnières... Ces aménagements ont été réalisés pour que nos « aînés » puissent vivre ici dans les meilleures conditions.

Saint Clair du Rhône fête la musique :



Le samedi 20 juin à partir de 20h, place de la mairie, au programme : Paëlla, hot-dog, buvette...
Spectacle de l'école de danse **Christophe Payan**, animation musicale par le groupe **CADENCE JAZZ**.
(Organisé par le comité des fêtes et la commission jeunesse, loisirs et culture).

Vendredi 26 juin, cinéma d'été, « La Famille Bélier » à l'école du Village, projection du film à la tombée de la nuit (vers 22h).



« **Jonas Olousouzian couture** » présente son Défilé de mode :

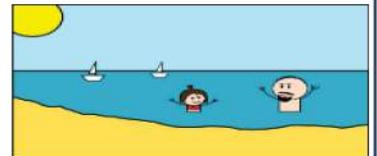
Le vendredi 26 juin 20h à l'Espace Jean Fournet.

Présence de toutes les Miss de la Région Rhône Alpes. Entrées : Adultes : 10€ - Enfants : 5€

Réservations aux 06.63.54.22.71-06.24.03.42.91



Sortie au Grau du Roi avec L'Association Familiale de St-Clair-du Rhône : le dimanche 5 juillet
Renseignements : 04.74.56.36.78 (laisser un message). associationfamiliale0287@orange.fr



Vendredi 12 juin, spectacle de l'école du Village à l'Espace Jean Fournet.
samedi 13 juin, St-ClairBridge, Challenge du Comité, à 14h30 Espace Jean Fournet.
Lundi 15 juin, spectacle de l'école de Glay, Espace Jean Fournet.
Samedi 20 juin, fête de la musique, place de la mairie.
jeudi 25 juin, St-Clair Bridge, fête du club, à 14h30 (rens. 04.74.56.30.56).
Samedi 27 juin, Kermesse du Sou des Ecoles, au boulodrome.
Dimanche 28 juin, Kermesse de l'APEL St Paul, salle P. Benatru.



Cet été l'ALSH (Accueil de Loisirs) sera indien ! Créations de bijoux, de totems, de déguisements... des danses, des chants, de la musique, des activités sportives de plein air et de pleine nature, des grands jeux, des journées piscine, des sorties, des séjours pour tous les âges :

-Séjours ados du 20 au 24 juillet à Le Garric près d'Albi.

-Séjour indien au Chambon sur Lignon : primaires du 20 au 24 Juillet, et maternelles du 22 au 24 juillet. Au programme : équitation, accrobranche, tir à la sarbacane et la découverte de l'école du vent. Les maternels rejoindront les primaires ce qui permettra aux fratries de se retrouver et de vivre pleinement l'aventure Indienne au cœur du département de la Haute Loire. Renseignements et inscriptions au bureau du service jeunesse : 04-74-54-51-17 ou 06-88-13-50-68.



Fauchage Raisonné, que signifient ces panneaux sur notre commune ? Depuis décembre 2006, en s'appuyant sur son agenda 21 et sa stratégie biodiversité, le Département de l'Isère s'est engagé dans un plan d'actions visant à minimiser l'impact des infrastructures routières sur l'environnement. À travers une démarche de haute qualité environnementale, il s'agit aussi de recréer des espaces de richesses naturelles sur le bord des routes. Le **fauchage raisonné**, initié dès 2005 est l'un des outils phares pour atteindre cet objectif. Cette démarche a été généralisée sur l'ensemble du département en 2008. Une technique adaptée à une gestion moderne des bords de route "**Faucher autant que nécessaire, mais aussi peu que possible**" pour répondre aux besoins des usagers tout en préservant la biodiversité, est le leitmotiv de cette nouvelle technique. Ce n'est donc pas une absence de fauchage mais un ajustement des interventions d'entretien en fonction de la croissance des plantes et des impératifs de sécurité. Cette méthode consiste à :

- faucher le premier mètre des accotements au printemps et au début de l'été sur une largeur limitée mais suffisante,
- remonter la hauteur de coupe à 10 cm afin de limiter la repousse des végétaux et donc réduire le nombre de fauches,
- repousser le débroussaillage des fossés et des talus à l'automne pour permettre à la faune et à la flore qui s'y trouvent de se reproduire.



L'ambroisie dans ma commune : L'ambroisie est une plante annuelle aux feuilles couleur vert vif des deux côtés, sans odeur et dont la tige est couverte de poils blancs. Elle sort de terre de fin avril à juin et fleurit en août. La pollinisation dure d'août à octobre. L'ambroisie est une plante envahissante et allergène. Son pollen provoque des troubles allergiques multiples. Il est donc important de lutter contre l'ambroisie. Le travail du référent ambroisie de la commune : fin juillet avant floraison de l'ambroisie, le référent de votre commune va repérer l'ambroisie sur la commune (lotissement, chemins communaux, privés et parcelles agricoles). Suite au repérage il va prendre contact avec les particuliers, lotisseurs et agriculteurs pour déterminer avec eux ce qui est envisageable et dans quel délai.

Agriculteurs et ambroisie le saviez-vous ? Dans l'interculture, les agriculteurs ont pour rôle d'intervenir après la moisson des céréales juste avant la floraison de l'ambroisie. Cependant un délai de 2 à 3 semaines peut s'écouler entre la récolte des céréales où l'ambroisie est seulement au stade plantule et l'intervention de l'agriculteur où l'ambroisie va commencer sa floraison. Si l'agriculteur choisit d'intervenir tard juste avant floraison de l'ambroisie c'est pour éviter de passer plusieurs fois dans sa parcelle et multiplier le nombre de traitements chimiques. Le tournesol est de la même famille que l'ambroisie ce qui rend la lutte contre l'ambroisie difficile. En effet les agriculteurs peuvent seulement traiter au semis du tournesol. Les traitements effectués après la levée du tournesol tueraient celui-ci. Cependant les désherbants positionnés au semis du tournesol ne le tue pas et ils sont efficaces si le sol est humide et qu'une pluie de 10 à 15 mm a lieu dans les 10 jours après le traitement.

« **Le Comité des Fêtes** » organise avec le soutien de la mairie son Forum des Associations le dimanche 4 octobre. Si vous êtes membre d'une association de St Clair ou du SIGIS et que vous n'avez pas été invités à la réunion préparatoire, merci de contacter le Comité des Fêtes par mail : comitedesfetes.stclairdr@laposte.net ».



RAPPEL :

Entreprises, commerçants, artisans... Si vous souhaitez paraître sur notre prochain livret : « **ICI YATOU** » Pensez à vous faire connaître auprès de nos services Mairie : 04.74.56.43.15 ou contact@mairie-stclairdurhone.com.

Editos des Elus Minoritaires Une année scolaire s'achève : quel bilan ?

La fin de l'année scolaire approche. Cette année aura été marquée notamment par l'application des NAPS (nouvelles activités périscolaires, auparavant appelées TAPS). Nous aurions aimé vous dresser un bilan sur ces nouveaux rythmes scolaires : satisfaction des élèves et des parents, impact sur la vie de nos petits écoliers et de leur famille, etc... Nous aurions aimé pouvoir vous rendre compte du traitement qui a été réservé aux éventuels problèmes survenus au sein de certaines écoles, et nous aurions également aimé vous faire un retour suite à la mise en place d'une étude surveillée au Village depuis janvier dernier. Les éléments nous ayant été transmis étant incomplets voire inexistant, nous ne pouvons malheureusement vous livrer ici aucun bilan, et encore moins proposer un début d'analyse. C'est pourtant en réfléchissant de manière concertée, que l'on pourrait se donner les moyens d'agir au mieux pour notre priorité : nos enfants.

www.elancitoyen.com.

A très bientôt pour une prochaine lettre...

Le Maire, Olivier MERLIN.